

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

**Apportez votre soutien financier à la Fondation du patrimoine pour la sauvegarde de notre patrimoine communal et profitez d'une réduction d'impôt.**

**1 don = 1 reçu fiscal = 1 réduction d'impôt**

Cette souscription est lancée par la mairie de Lézignan-la-Cèbe.

**Nous avons l'honneur de vous proposer de participer à notre souscription.** Elle doit permettre aux habitants, aux entreprises et aux amis de contribuer au financement de ces travaux et de témoigner ainsi de votre attachement à ce patrimoine.

**Les dons en ligne sont possibles et recommandés sur le site internet sécurisé :**

[www.fondation-patrimoine.org/42936](http://www.fondation-patrimoine.org/42936)

- en flashant ce QR code à l'aide de votre smartphone :



## CONTACTS



**Fondation du patrimoine Languedoc-Roussillon**

2 bis rue Jules Ferry  
34000 MONTPELLIER

Tél. : 33 (0) 4 67 92 58 65

E-Mail : [fdplanguedoc@wanadoo.fr](mailto:fdplanguedoc@wanadoo.fr)



**Mairie de Lézignan la Cèbe**

Rue de la mairie  
34120 LEZIGNAN LA CÈBE

Tél. : +33 4 67 98 13 68

E-Mail : [accueil@lezignanlacebe.fr](mailto:accueil@lezignanlacebe.fr)

# SAUVONS L'EGLISE STE MARIE

## Faites un don !

[www.fondation-patrimoine.org/42936](http://www.fondation-patrimoine.org/42936)



## LEZIGNAN

## LA CÈBE (Hérault)



## BON DE SOUSCRIPTION

**Oui, je fais un don de ..... euros pour aider à la restauration de « l'église de Lézignan-La-Cèbe » et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours**

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

**Le montant de mon don est de  50 €  80 €  100 €  150 € Autre montant..... €**

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :  
 de l'Impôt sur le Revenu **OU**  de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune **OU**  de l'Impôt sur les Sociétés

**Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :  
Fondation du patrimoine – Eglise de Lézignan-La-Cèbe**

**Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.**

Pour les **particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction de :  
- l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt,  
- ou de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €. (Un don de 100 € = 75€ d'économie d'impôt).

Pour les **entreprises**, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. (Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt).

NOM OU SOCIETE :

Adresse :

Code Postal & Ville :

### **COMMENT FAIRE VOTRE DON ?**

#### **Par courrier**

➔ **Paiement par chèque : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Eglise de Lézignan-La-Cèbe ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.**

➔ **Paiement en espèces : merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal.**

#### **Par internet**

➔ Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé :

[www.fondation-patrimoine.org/42936](http://www.fondation-patrimoine.org/42936)

➔ Flashez le QR code au dos à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet ! L'installation d'une application QR code est requise pour cela.

## **L'Eglise paroissiale Sainte Marie de Lézignan la Cèbe**

### **HISTOIRE**

Réputé pour son célèbre oignon doux, le village de Lézignan la Cèbe est situé dans la basse vallée de l'Hérault, au nord de la ville de Pézenas, qui fut le berceau de Molière.

**Son église est un des éléments remarquables du patrimoine villageois**, avec le château des Ribes, édifié en 1617, dit aujourd'hui « château d'Ormesson », dont une partie est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Notre Dame de Lézignan la Cèbe est mentionnée pour la première fois en 1146. L'église primitive romane abritait deux chapelles, consacrées à Notre Dame et à Saint Antoine. Elle fut un temps la possession des Templiers.

Au 13<sup>e</sup> siècle, **le village est fortifié**. Deux portes subsistent encore aujourd'hui : la porte Sud, face à la mairie actuelle, **et la porte Nord, qui donne accès à l'église**. L'Eglise est alors hors les murs et les Templiers y accèdent par la porte du clocher.

Malgré les destructions qu'elle connut aux 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles, l'église a conservé de cette époque **une magnifique statue de la Vierge de pitié en albâtre**. Après les guerres de religions, le prieur de Lézignan, Victor de Ribes, décide de reconstruire l'église en 1670. Une cloche datant de cette époque (1694) est toujours au sommet du clocher.



Plusieurs campagnes de restauration conduites aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles ont permis de préserver la structure de l'édifice et d'en restaurer l'intérieur. Cependant, la dégradation importante du clocher et de la façade principale nécessite aujourd'hui des travaux importants.

### **NATURE DES TRAVAUX**

**Le projet actuel prévoit la restauration du clocher**, depuis la réfection de l'étanchéité de la terrasse jusqu'au remplacement des enduits de façades, en passant par la rénovation de l'escalier et de la chambre des cloches. L'horloge sera également remplacée et déplacée, afin de mieux respecter les lignes architecturales. L'édifice sera mis en valeur par un éclairage spécifique de sa façade principale.

L'ensemble du projet de restauration a été élaboré par un architecte du patrimoine, avec l'appui des services du Département de l'Hérault. Il sera conduit dans la recherche de fidélité à la construction du XVII<sup>e</sup> siècle (pierres de taille, enduits, clocheton,).

**Si vous êtes sensible à la sauvegarde de ce patrimoine rural, apportez votre soutien financier à ce projet.**  
**don = 1 reçu fiscal = 1 réduction d'impôt**

### **MONTANT DES TRAVAUX**

**Le coût total estimé des travaux est de  
173 736.84 € H.T.**